



SONDAGE CONCERNANT LE RETOUR SUR LES LIEUX DE TRAVAIL

Du 13 au 27 mars 2024

Association canadienne des employés professionnels (ACEP)

www.acep-cape.ca

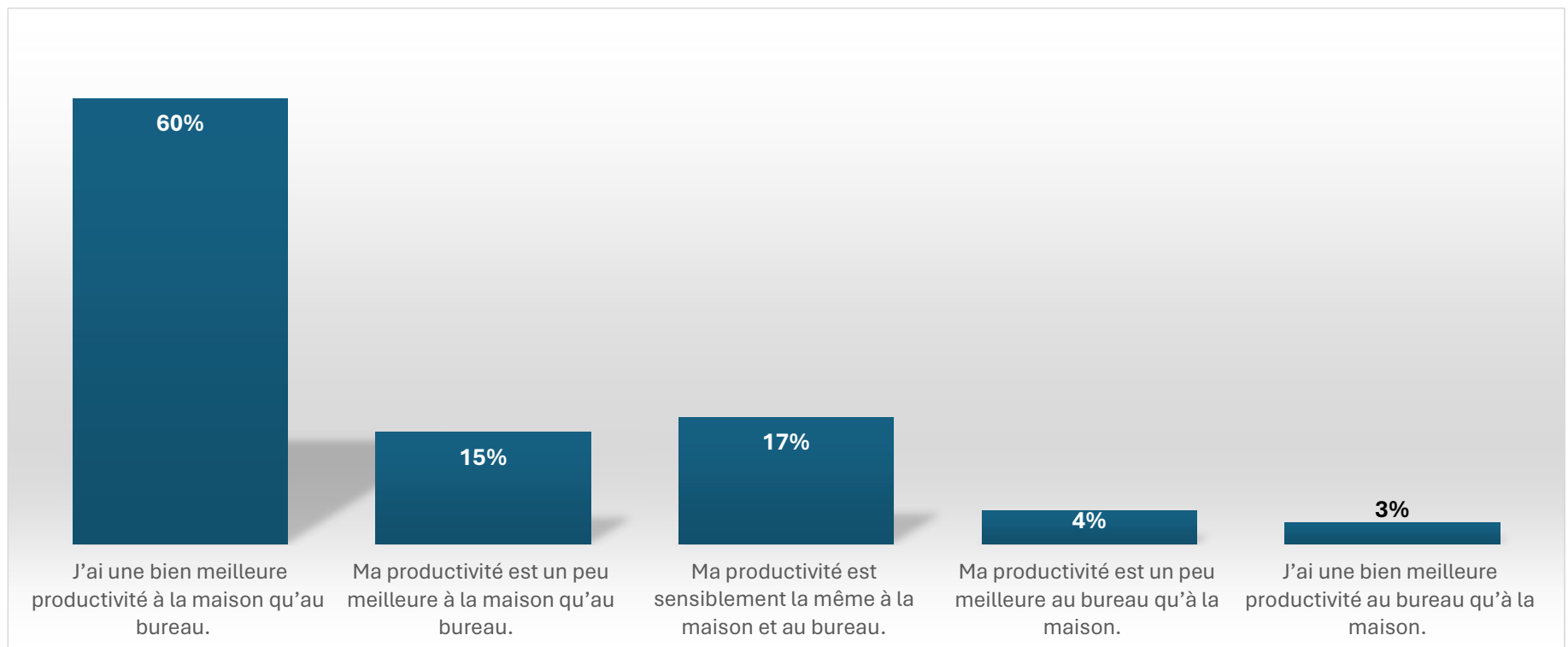
Sommaire

- Avec plus de 25 000 membres, l'Association canadienne des employés professionnels est l'un des plus grands syndicats du secteur public fédéral du Canada. Il défend les intérêts des fonctionnaires membres des groupes Économique et services de sciences sociales (EC) et Traduction (TR), ainsi que des employés de la Bibliothèque du Parlement (BdP) et du Bureau du directeur parlementaire du budget (BDPB) et des membres civils de la GRC (groupes ESS et TRL).
- En mars dernier, l'ACEP s'est adressée à ses membres pour connaître leurs modalités de travail actuelles, leur expérience des bureaux partagés Workplace 2.0, les facteurs qui influent sur leur productivité à la maison et au bureau, et leurs modalités de travail préférées.
- Les membres de tout le pays ont été sondés entre le 13 et le 27 mars.
- Le taux de participation a atteint 30 % de l'ensemble des membres inscrits et actifs de l'ACEP.
- Ces résultats sont cohérents avec ceux des sondages sur le télétravail et le RAB menés précédemment par l'ACEP.

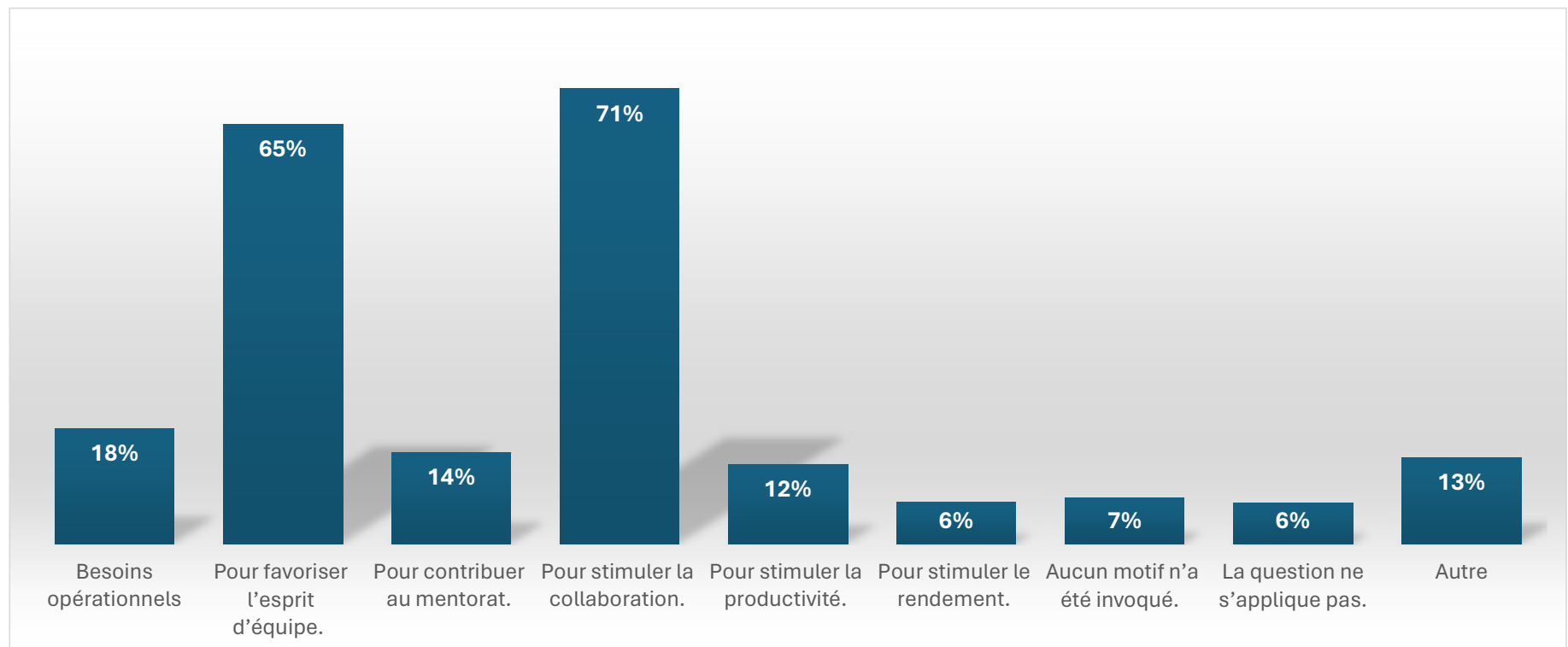
Faits saillants

- **Cinquante-quatre pour cent (54 %)** des répondant·es **préfèreraient faire du télétravail à temps plein. Trente-huit pour cent (38 %) préfèrent le travail hybride**, et plus de la moitié des personnes qui ont choisi le travail hybride préfèrent avoir un poste de travail assigné.
- Plus de **60 %** des répondant·es estiment que **l'obligation de travailler au bureau nuit à leur équilibre travail-vie professionnelle**, réduit leur productivité et les prive d'une certaine souplesse. D'autres préoccupations importantes sont soulevées : qualité de l'air intérieur, capacité d'arriver à temps à la garderie ou pour d'autres obligations familiales et risques divers liés au milieu de travail (punaises de lit, moisissures, amiante).
- Aux questions sur ce qui nuit à leur productivité au bureau, **deux tiers des répondant·es** répondent que les **distractions** dans les nouveaux espaces de travail **réduisent considérablement leur rendement**.
- Comme lors des consultations menées en 2023, les membres indiquent que **la confiance** qu'on leur accorde dans l'accomplissement de leur travail **et le respect** qu'on leur témoigne sont essentiels pour garantir leur productivité et leur satisfaction en situation de télétravail.
- De nombreux commentaires soulignent le **manque de respect** de l'employeur dans tous les dossiers touchant au travail hybride (problèmes de communication, mauvaise foi, caractère arbitraire, manque de considération ou d'ouverture à la souplesse pour les besoins personnels, problèmes de mise en œuvre, environnements objectivement non adaptés à l'usage prévu, etc.) et le besoin d'environnements de travail fonctionnels et invitants pour celles et ceux qui les utilisent.

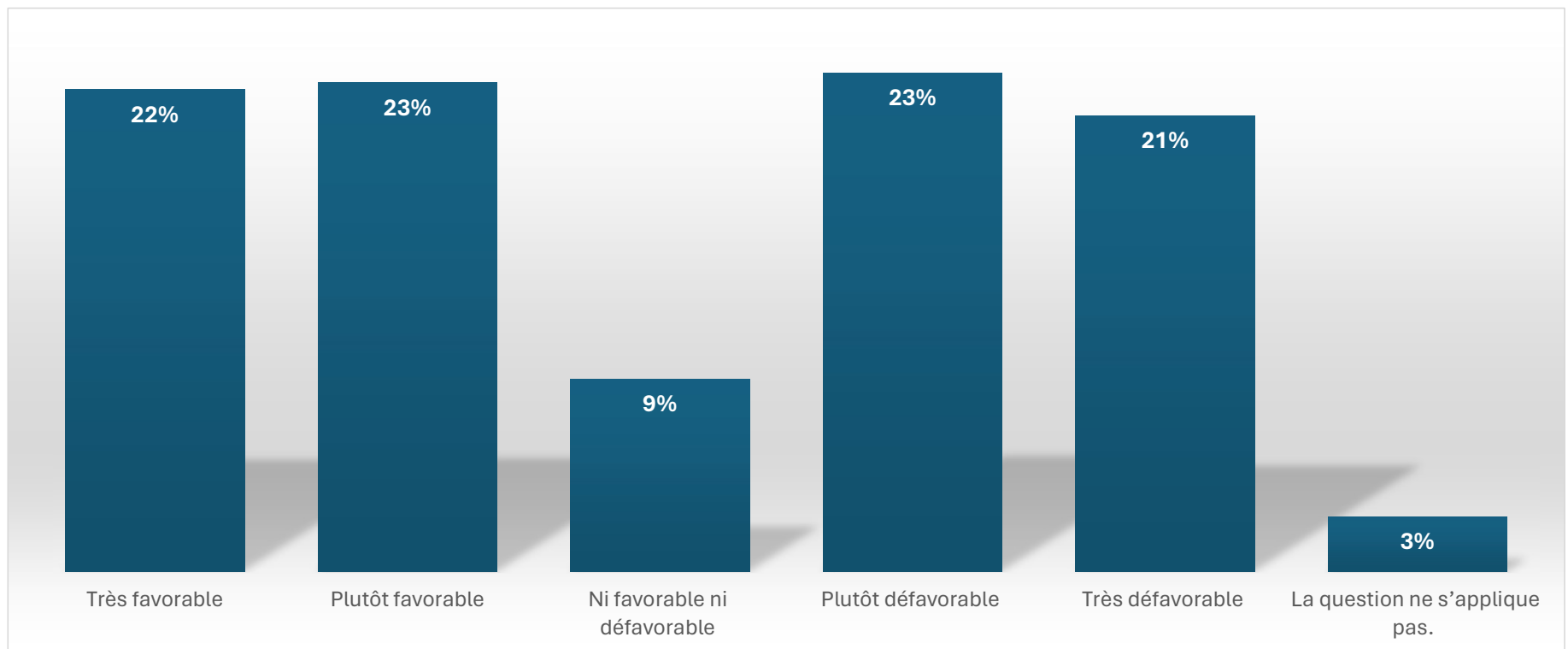
Si, à un certain moment entre mars 2020 et aujourd'hui, vous avez à la fois travaillé au bureau et à la maison, dans quelle situation sentez-vous que votre productivité est à son mieux?



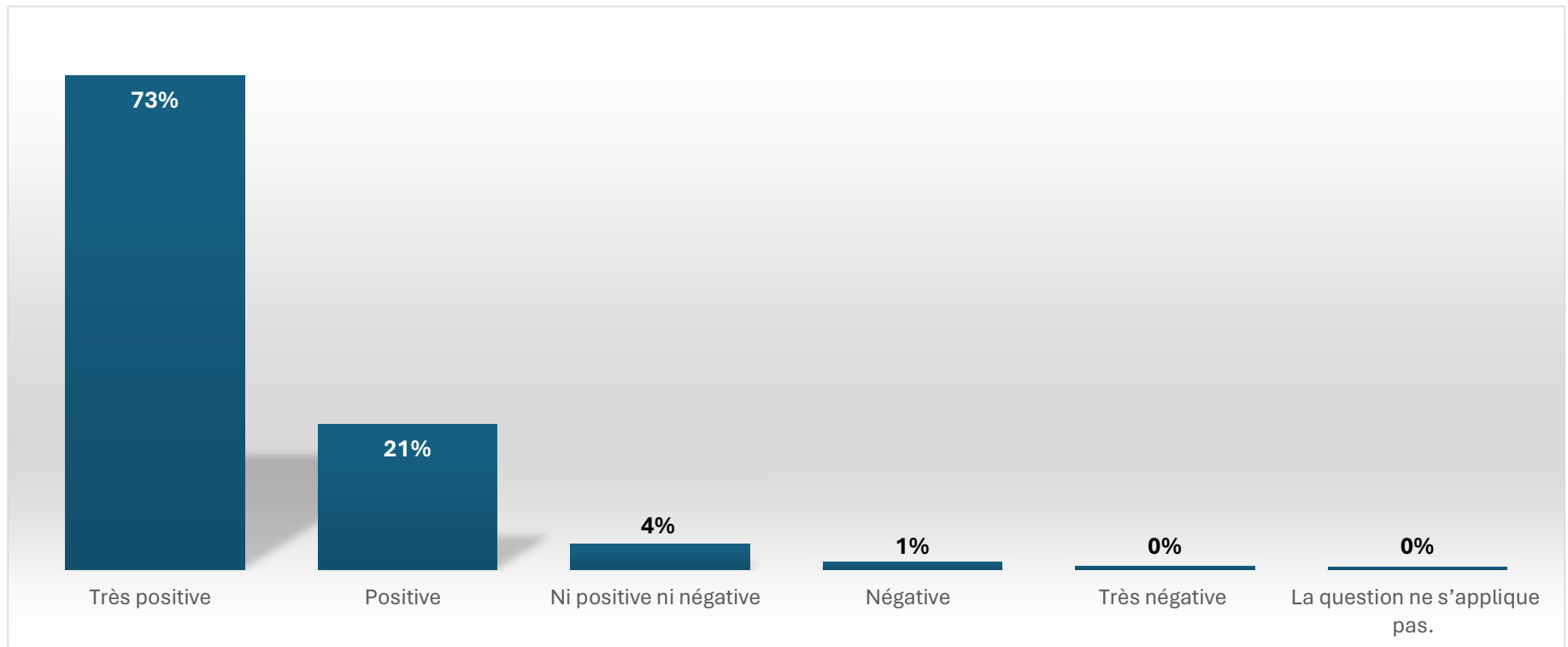
Quels étaient les motifs invoqués pour justifier le maintien du modèle de travail hybride?



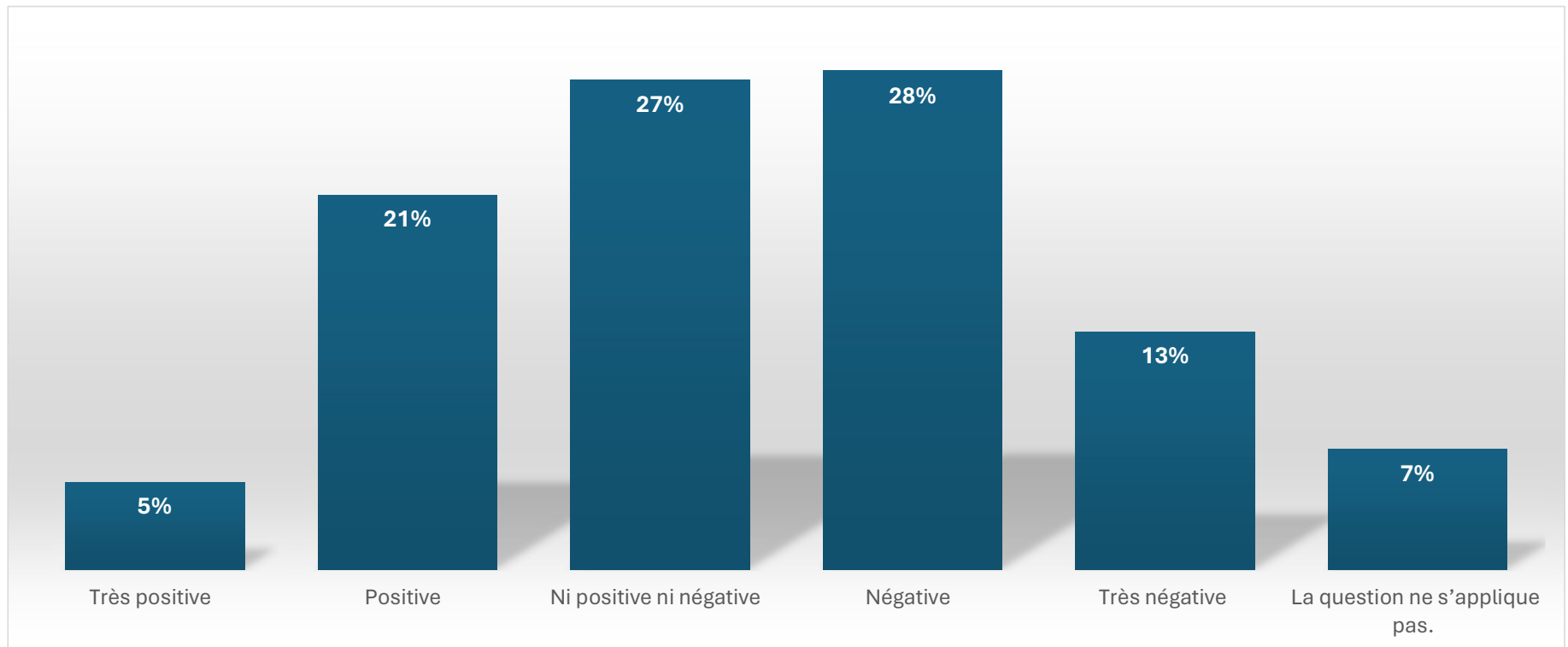
Dans quelle mesure êtes-vous favorable au modèle de travail hybride?



Dans l'ensemble, comment décririez-vous votre expérience du télétravail?



Dans l'ensemble, comment décririez-vous votre expérience du travail au bureau?



Parmi les facteurs suivants, lesquels nuisent à votre rendement et votre productivité lorsque vous travaillez au bureau?

Facteurs affectant le rendement	% des répondant·es
Trop de distractions au bureau.	67%
Collaboration plus difficile lorsque les collègues ne sont pas au bureau en même temps.	45%
Problèmes avec la technologie.	36%
Mon employeur n'a pas fourni l'équipement ou l'aménagement ergonomique requis.	19%
Impossibilité de ranger de l'équipement au bureau.	45%
Manque de communication/d'interaction avec les collègues.	18%
Manque de communication/d'interaction avec la direction.	15%
Harcèlement ou intimidation de la part de mon ou ma gestionnaire.	2%
Harcèlement ou intimidation de la part d'un·e autre employé·e.	3%
La question ne s'applique pas.	9%
Autre.	24%



www.acep-cape.ca

MERCI

